

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 novembre 2017

GOVERNANCE DE L'UNION DE L'ENERGIE: L'UFE APPELLE LE CONSEIL A PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DES POLITIQUES ENERGETIQUES SUR L'ETS

Alors que le groupe de travail Energie du Conseil de l'Union européenne se réunira le 6 novembre prochain pour échanger sur le règlement relatif à la gouvernance de l'Union de l'énergie, l'UFE salue la proposition de compromis de la présidence estonienne mais appelle les Etats-membres à prendre en compte l'impact des politiques énergétiques sur l'ETS européen.

L'Union française de l'électricité salue les avancées positives proposées par la présidence estonienne ce 17 octobre dans son nouveau compromis sur la Gouvernance. En particulier, la **définition de trajectoires nationales indicatives** pour le développement des énergies renouvelables, et **l'introduction de points d'étape** en 2023 et 2025 garantissent aux Etats la flexibilité nécessaire pour **atteindre collectivement et de la façon la plus efficace**, l'objectif européen contraignant de 27% d'énergies renouvelables d'ici 2030. Cette proposition de compromis s'inscrit dans une approche d'**efficacité climatique**, que l'UFE défend, garantissant une **flexibilité dans les leviers de mise en œuvre pour les Etats-membres**.

Pour autant, l'UFE regrette l'absence, dans la proposition de compromis du Conseil, de mécanisme permettant de prendre en compte l'impact des politiques énergétiques sur le mécanisme d'échange de quotas d'émissions européen (EU ETS). Afin que la nouvelle gouvernance de l'Union de l'énergie puisse garantir une cohérence dans les politiques énergétique et climatique européennes, il est nécessaire de **remettre l'objectif de réduction des émissions de CO2 au cœur de la politique énergétique européenne** et de limiter tout impact dépréciatif sur le prix européen du carbone. L'UFE appelle ainsi les Etats-membres à intégrer dans les articles 8 et 25 un mécanisme permettant *a minima* d'évaluer ce risque de duplication des politiques pour **garantir un signal fort du prix du carbone**.

Contact:

Anne CHENU - 06.09.22.77.01 - 01.58.56.20.84 - anne.chenu@ufe-electricite.fr

[@ufelectricite](https://twitter.com/ufelectricite)

